



**Cercle Nautique des Amis du Der**  
**Port de Nuisement**  
**51290 SAINTE MARIE DU LAC**  
AFFILIÉ À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
Tél. Club ou École de Voile : 03.26.72.60.74  
<http://www.cnader-asso.org>

## AVIS DE COURSE

# Les XXX VII 24 Heures du Der

## Du Samedi 26 Mai au Lundi 28 Mai 2012

### **1 REGLES**

La régates sera régie par :

- Les règles de courses à la voile (R.C.V) 2009/2012 et leurs annexes.
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.
- Le guide HN 2012
- Les règles de classe, sauf si l'une quelconque d'entre-elles est modifiée par les instructions de course.
- Le présent avis de course.
- Les Instructions de Course et ses annexes.
- Le règlement de police du Lac (navigation de nuit pour les 24Heures du Der).
- Le règlement du challenge du lac du Der

### **2 PUBLICITÉ**

La régates est classée en catégorie C de publicité. Les concurrents devront présenter leur carte pub.

### **3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

- 3.1** Tous les membres de l'équipage (avec un minimum de 2) devront figurer sur la fiche d'inscription et présenter leur licence F.F.Voile 2012 valide. C'est à dire : signature et cachet du médecin (ou à défaut, un certificat médical de non-contre-indication pour la pratique de la voile), accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.
- 3.2** La régates est ouverte à tous les voiliers habitables monocoques des classes **A, B, C, D, E, L, R** (avec l'équipement pour la navigation de nuit, une VHF et l'armement de sécurité).

### **4 DROITS À PAYER**

Les droits requis sont de **25€** par bateau.

### **5 PROGRAMME**

- **Le Samedi 26 Mai de 9H00 à 15H00 Inscriptions - 15H10 Briefing obligatoire - Départ 16 Heures 00.**
- **Le Dimanche 27 Mai - Arrivée dans l'après-midi.**
- **Le Lundi 28 Mai à 15H00 - Remise des prix.**

### **6 JAUGE**

Tous les bateaux seront en conformité avec la carte d'identité (HN), les règles de leur classe et navigation de nuit.

### **7 INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course seront affichées au tableau officiel et les annexes seront distribuées lors de l'inscription.

### **8 LE PARCOURS**

Le parcours sera de type "côtier" **avec navigation de nuit**. Définition dans les annexes aux instructions de course.

### **9 CLASSEMENT :**

- Le nombre maximum de courses à courir est de **2**.
- Un minimum de **1** course est nécessaire pour valider l'épreuve.
- Application du système temps sur distance.
- Classement général toutes classes confondues « catégorie régatier et catégorie non-régatier ».

### **11 PRIX**

Une coupe sera remise au premier de chaque classe comportant un minimum de **5** partants.

### **12 DECHARGE DE RESPONSABILITE**

*Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques (règle 4, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.*